

CARACTERISTIQUES DE VOTRE EXPLOITATION

ATTENTION

Vous devez déclarer **toutes les surfaces de votre exploitation en production** (> nb d'année indiquée à côté de chaque culture) pour la période du **1^{er} Janvier 2022 au 31 Décembre 2022** (pas uniquement celles en place lors du sinistre) afin de reconstituer le chiffre d'affaire annuel de votre exploitation. Pour les cultures courtes, tenir compte du nombre de rotations effectuées sur l'année : 2022 : Exemple : si vous cultivez 0.50ha de laitues sous abri et que vous effectuez 3 rotations consécutives, indiquez dans le tableau 1ha50a en précisant le nombre de rotations dans la parenthèse

Codes	Cultures	ha	a	ca	Code s	Cultures	ha	a	ca
	FV04- Vergers et raisins de table-cultures pérennes					FV06-Cultures maraîchères et légumières (sous-abris)			
91010	Abricots (âge ≥ 3 ans)				92244	Concombre sous abri chaud (nb de rotations : __)			
91011	Abricots bio (âge ≥ 3 ans)				93082	Salade laitues (nombre de rotations : ____)			
91782	Cerise conventionnel intensif irriguée (âge ≥ 4 ans)				95425	Tomate abri chaud			
91783	Cerise conventionnel semi-intensif (âge ≥ 4 ans)				95426	Tomate abri froid			
91777	Cerise bio (âge ≥ 4 ans)					Carotte abri froid (nombre de rotations : ____)			
91780	Cerise conventionnel extensif (âge ≥ 4 ans)				94339	Persil abri froid (nombre de rotations : ____)			
92150	Cognassiers (âge ≥ 4 ans)				Autres				
93060	Kiwi (actinidia) (âge ≥ 4 ans)								
93065	Kiwi Bio (âge ≥ 4 ans)								
92680	Figuier intensif irrigué (âge ≥ 4 ans)					FV06-Cultures maraîchères et légumières (plein champ)			
92681	Figues bio intensif irrigué (âge ≥ 4 ans)				91870	Salade chicorée (nombre de rotations : ____)			
99096	Grenade (âge ≥ 4 ans)				93081	Salade laitue (nombre de rotations : ____)			
99396	Grenade Bio (âge ≥ 4 ans)				91600	Céleri			
93040	Kaki (âge ≥ 4 ans)				94337	Persil (nombre de coupes : ____)			
99996	Kaki bio (âge ≥ 4 ans)								
94430	Poire (âge ≥ 4 ans)				94624	Pomme de terre			
94444	Poire Bio (âge ≥ 4 ans)				91232	Artichaut violet			
94040	Pêche (âge ≥ 3 ans)				91230	Artichaut autre			
94041	Pêche Bio (âge ≥ 3 ans)				92660	Fève			
93720	Nectarine (âge ≥ 3 ans)				91630	Carotte			
93721	Nectarine Bio (âge ≥ 3 ans)				92600	Épinard (nombre de rotations : ____)			
94550	Pommes (âge ≥ 4 ans)				92010	Chou			
94568	Pommes nouvelles variétés (âge ≥ 4 ans)				Autres				
94554	Pommes Bio (âge ≥ 4 ans)								
91119	Amandier coque sèche (15 ans ou moins)								
91112	Amandier coque sèche (16 ans ou plus)								
91120	Amandier Bio (équivalent coque sèche)								
93767	Noyer irrigué (âge ≥ 7 ans)					FV05 :VIGNES DE CUVE			
93873	Olivier bouche bio (âge ≥ 5 ans)					AOC -Vins tranquilles			
93874	Olivier bouche irrigué (âge ≥ 5 ans)				97253	Côtes du Roussillon			
93876	Olivier huile bio (âge ≥ 5 ans)				97254	Côtes du Roussillon Village			
93877	Olivier huile irrigué (âge ≥ 5 ans)				97219	Collioure (bouteille)			
93878	Olivier huile sec (âge ≥ 5 ans)				97132	Banyuls			
93879	Olivier intensif (âge ≥ 5 ans)				97350	Muscat			
93882	Olivier bouche labellisée irrigué (âge ≥ 5 ans)				97320	Maurly			
94047	Pêche industrie pavier (âge ≥ 3 ans)				97400	Rivesaltes			
94438	Pêche industrie williams (âge ≥ 3 ans)					Vins de Pays			
92740	Framboise				96018	Rouge + rosé (Côtes catalanes)			
95921	Plantes aromatiques catégorie 1 : Estragon, thym, thym citron, serpolet, absinthe.				96021	Rouge + rosé (oc)			
94336	Plantes aromatiques catégorie 2 : Aneth, cerfeuil, coriandre, laurier, marjolaine, menthe, origan, oseille, sauge, romarin.				96017	Blanc (Côtes catalanes)			
90523	Plantes aromatiques catégorie 3 : Ciboulette				96019	Blanc (oc)			
95771	Plantes aromatiques catégorie 4 : Basilic					Vins de table			
92401	Mimosa (âge ≥ 4 ans)				96069	Blanc			
94863	Raisin de Table (âge ≥ 3 ans)				96075	Rouge + rosé			

VOS PRODUCTIONS VEGETALES (suite)
SUPERFICIES DÉCLARÉES A LA PAC 2022
Ne pas indiquer les surfaces d'estives collectives

Codes	Cultures	ha	a	ca	Codes	Cultures	ha	a	ca
	FV01-CEREALES					FV03 Cultures fourragères			
91370	Avoine				93961	Estives			
91551	Blé dur d'hiver				93960	Parcours herbacé			
91572	Blé tendre d'hiver				94684	Prairies artificielles irriguées			
93905	Orge d'hiver				94700	Prairies naturelles non irriguées			
95160	Seigle sec				94703	Prairies naturelles irriguées			
95343	Sorgho sec				94720	Prairies temporaires			
95480	Triticale				92709	Sorgho fourrager			
autre						Luzerne			
					autre				
	FV02 MAIS								
93362	Maïs fourrager irrigue								
93325	Maïs grain sec								

VOS PRODUCTIONS ANIMALES
Vous devez déclarer toutes les catégories d'animaux présents sur de votre exploitation
ELEVAGES AVEC DECLARATION EN EFFECTIFS

 Vous devez déclarer les effectifs figurant sur votre registre d'élevage au 15 mai 2022 ⁽¹⁾ ou les effectifs vendus pendant l'année 2021 hors réforme ⁽²⁾.

Codes	Catégories d'animaux	Effectifs permanents (1)	Effectifs vendus (2)	Codes	Catégories d'animaux	Effectifs permanents (1)	Effectifs vendus (2)
	FA01 : BOVINS				FA02 : OVINS-CAPRINS		
93410	Vaches laitières lait transformé			91403	Brebis laitière lait transformé		
93601	Vaches nourrices			91500	Brebis viande		
93503	Vaches nourrices labellisées			92702	Agnelles		
92200	Génisses souche plus de 2 ans			92706	Agneaux engraissement		
92202	Génisses souche 1 à 2 ans			92700	Béliers		
92204	Génisses souche moins d'1 an			91902	Chèvres lait transformé		
92300	Génisses engraissement plus de 2 ans			91906	Chèvres viande		
92304	Génisses engraissement 1 à 2 ans			91702	Chevreaux engraissement		
92308	Génisses engraissement moins de 1 an			91700	Boucs		
91306	Taureaux				FA04 : ÉQUINS		
91202	Bovins mâles de 1 à 2 ans race à viande			91800	Jument race lourde		
91307	Broutards ou repousse de 3 mois à 1 an			91802	Jument poulinière race légère		
91331	Veaux de lait sous la mère			91810	Chevaux de selle		
	AUTRES ANIMAUX			92101	Anes, mulets		
				91813	Poulains		

(1) présents à la date du sinistre

(2) vendus l'année précédente, excepté les animaux de réforme

ELEVAGES A DECLARATION PARTICULIERE

Eléments de vos élevages avec une saisie particulière effectuée par catégories d'animaux (exemple : pisciculture) ou production (exemple : miel)

Codes	Catégories d'animaux ou production	Eléments déclarés permanents (présents à la date du sinistre)	Unité (m ² , kg...)
94268	Pisciculture (m ² de bassin)		
91214	Apiculture (ruches transhumantes)		
Autres			

ANNEXES DE PERTES

Veillez remplir les annexes concernant les déclarations de récolte et/ou les pertes de fonds :
Annexe 1 et/ ou 3 Déclaration des récoltes des cultures ayant subi des dommages **en quantité**

MENTIONS LÉGALES

La loi n°78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés s'applique aux réponses faites sur ce formulaire. Elle garantit un droit d'accès et de rectifications pour les données à caractère personnel vous concernant auprès de l'organisme qui traite votre demande.

LISTE DES PIÈCES JUSTIFICATIVES À JOINDRE À VOTRE DEMANDE

Pièces	Obligatoire/facultatif	Pièce jointe
Exemplaire original de cette demande d'aide dûment complété, daté et signé	Obligatoire	<input type="checkbox"/>
Annexe 2 : Pertes de fond vigne datée et signée	Obligatoire	<input type="checkbox"/>
Relevé d'identité bancaire	Obligatoire	<input type="checkbox"/>
Relevé parcellaire MSA 2022	Obligatoire	<input type="checkbox"/>
Toutes les attestations d'assurance par compagnie	Obligatoire	<input type="checkbox"/>

SIGNATURE ET ENGAGEMENTS

Je soussigné (nom et prénom) : _____

- certifie avoir pouvoir pour représenter le demandeur dans le cadre de la présente formalité ;
- certifie l'exactitude de l'ensemble des informations fournies dans le présent formulaire et les pièces jointes.

Je déclare ne pas percevoir de pension de retraite agricole.

Je demande à bénéficier d'une indemnisation au titre de la procédure des calamités agricoles.

Je m'engage, sous réserve d'attribution de l'aide (*) :

- à délivrer tout document ou justificatif demandé par l'autorité compétente pendant 3 années ;
- à me soumettre et à faciliter l'ensemble des contrôles administratifs et des contrôles sur place ;
- en cas de perte de fonds (dégâts relatifs aux sols, ouvrages et cultures pérennes), à employer sur l'exploitation la totalité de l'indemnisation perçue au titre des calamités agricoles.

Je suis informé qu'en cas d'irrégularité ou de non respect de mes engagements, le remboursement des sommes perçues sera exigé, majoré d'intérêts de retard et éventuellement de pénalités financières, sans exclure d'autres poursuites et sanctions prévues par les textes en vigueur.

Fait le |_|_|/|_|_|/|_|_|_|_|

Signature du demandeur

(du gérant en cas de formes sociétaires et de tous les associés pour les GAEC)

(*) Veuillez cocher les mentions utiles

RÉSERVÉ À L'ADMINISTRATION

À L'USAGE DU MINISTÈRE EN CHARGE DE L'AGRICULTURE – NE RIEN INSCRIRE DANS CETTE SECTION

SINISTRE : Sécheresse 2022

DATE DE RÉCEPTION : |_|_|/|_|_|/|_|_|_|_|